Compte-rendu du CSA du 19/01/2024 en seconde convocation

Ordre du jour

soumis à vote :
1-Adoption du règlement intérieur du Comité Social d'Administration (CSA) de la Vendée
2-Exercice emplois PLF 2024

pour information :
3-Questions diverses

M. Fuentes, président du CSAL, était accompagné de Mesdames Untereiner et Roger et de Messieurs Danelutti, Manceau et Laubray

Les présents pour les organisations syndicales (OS) étaient :
Aublet Flore, Thomas Pascal Deniel Anne-Gaëlle, Bourassé Christine, Danieau Marie-Laure , Girard Carl, Chayer Corinne pour Solidaires Finances Publiques 85
Claracq Arnaud, Dagorne Emmanuel pour la CFDT et Dhainaut Agathe, en tant qu'experte, pour la CFTC
Pillet Williams, Brun Aurélie, Front Aurélien, Loiseau Didier et Zécri Séverine en tant qu'experte pour FO
Perraudeau Sonia et Rivière Florence pour la CGT

*N.B. point 2 : Historiquement, Solidaires Finances Publiques 85 ne participe pas en instance au débat sur le volet emplois, c'est-à-dire, les suppressions de postes. Cette année nous n'y dérogeons pas non plus même si le document de travail affiche un solde positif au Tagerfip 2023 (+3 emplois en Vendée). Cette variation positive est à mettre en perspective de la disparition d'un énième poste de géomètre notamment en Vendée et des 200 emplois supprimés à la DGFIP cette année (**voir les fichiers « le tableau PLF 2024 » et « Emplois 2024 à la DGFIP » ci-joints).***

Les organisations syndicales siègent en seconde convocation, ce après le boycott de la première convocation en date du 9 janvier 2024, afin de marquer notre désaccord avec le volet de suppression d'emplois à la DGFIP.
Vous trouverez nos arguments et éléments tangibles expliquant notre positionnement **e**n pièces jointes de ce compte-rendu (liminaire et tableau 2).

Le premier vote, à l'ordre du jour a eu lieu pour l'adoption du Règlement intérieur (RI) :
Vote contre, à l'unanimité de l'ensemble des syndicats.
Notre direction est en attente d'une circulaire interprétative par notre ministère, prévue pour le premier semestre 2024.
De par l'unanimité du vote contre ce RI, une explication de vote (que vous trouverez en fichier joint à ce compte-rendu) a été lue à l'ensemble des membres présents en séance et sera portée au procès verbal(PV).

Un second vote, sur demande de l'intersyndicale a eu lieu sur les amendements au RI déposés.
En cohérence avec le vote de Solidaires Finances Publiques 85 émis précédemment en FS, nous avons réitéré notre vote POUR concernant l'ensemble des amendements déposés.
Monsieur le Président indique que le RI et les amendements s'y afférents seront portés à la connaissance de tous les agents via une publication sur Ulysse.

Questions diverses :

-Pour information, la direction nous a communiqué le sujet d'une note reçue la semaine dernière concernant le changement nominatif du SPFE de la Roche-sur-Yon afin de correspondre à sa compétence géographique . Ce service se nommera prochainement SPFE de Vendée avec une mise à jour de l'adresse de sa BALF.

-Une opération de contrôle de mesure du radon sera effectuée dans différents bâtiments. Les résultats fournis par la société d'expertise feront l'objet d'une grande vigilance de Solidaires, tant en groupe de travail qu'en FS.

-Un bilan sera effectué en juin 2024 sur les conséquences découlant de la note RH parue en décembre 2023 sur la prise en charge des frais de déplacements. Faites nous remonter toutes difficultés rencontrées en lien avec vos frais de déplacement.

-Pour le pont de l'Ascension, le Président indique que les agents qui souhaitent déposer leur journée du 10 mai 2024 en congés sont libres de le faire sans contrainte d'un taux minimum de présence.
Ainsi, n'hésitez pas à remplir votre plan de congés selon vos volontés personnelles.

-Instances à venir :

CSA-FS : 21 mars 2024.
CSAL : 19 mars 2024 en première convocation.
(pour mémoire) CDAS : 18 mars

Exercice emplois :
Nous avons quitté la séance, car nous refusons de discuter de ce sujet qui est une décision de la DG.

Vous trouverez en fichiers joints le tableau PLF 2024 et le document Emplois 2024 à la DGFiP pour faire le point sur la situation.